

NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE

UN LIBRARY

NOV 29 1979

UN/SA COLLECTION



Distr.
LIMITEE
A/C.2/34/L.89
28 novembre 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-quatrième session
DEUXIEME COMMISSION
Point 55 h) de l'ordre du jour

DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE

Inde : projet de décision*

Application de la section VI de l'annexe de la résolution 32/197 de
l'Assemblée générale sur la restructuration des secteurs économique
et social du système des Nations Unies

L'Assemblée générale,

Ayant examiné la section pertinente du rapport intérimaire du Secrétaire général pour 1979 sur la restructuration des secteurs économique et social du système des Nations Unies 1/, décide d'étudier l'application de la section VI de l'annexe de sa résolution 32/197 du 20 décembre 1977 à sa trente-cinquième session et prie le Secrétaire général de présenter un rapport à ce sujet.

* Le projet de décision est présenté par la délégation indienne au nom des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Groupe des 77;

1/ E/1979/81.